

Un nouveau pas dans la promotion du genre vient d'être franchi dans l'espace médiatique congolais. En effet, la nouvelle équipe dirigeante de l'Union Nationale de la Presse du Congo, (UNPC) comprend désormais 33% de femmes en son sein.

Ce changement est intervenu à l'issue du 8e congrès de la corporation, qui s'est tenu à la mi-juillet 2014 à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo. Près de 100 journalistes émanant de toutes les provinces du pays ont fait le déplacement pour participer à cette session électorale. Selon les statuts de l'Union, le congrès est organisé tous les quatre ans. Le manque de moyens n'avait toutefois pas permis à la structure de se réunir comme prévu en 2012. Ce huitième congrès était donc très attendu par tous les journalistes.

En effet, depuis 2008, beaucoup de choses se sont produites, plus particulièrement au sein de la direction de l'Union. Il fallait donc restructurer, renouveler le comité directeur qui a travaillé, tout en étant amputé de certains membres. Neufs nouveaux membres ont été élus dont trois femmes. C'est la première fois qu'elles atteignent ce pourcentage depuis que l'Union existe. Pour les neuf postes à pourvoir, quatre femmes avaient postulé et trois ont été les heureuses élues. Ainsi, Solange Lusiku a été élue au poste de deuxième vice-présidente, Augustine Banzi à la trésorerie générale et Béatrice Nyamulenda comme l'adjointe de cette dernière. Le pourcentage de femmes au sein du comité exécutif de l'UNPC est passé de 22% en 2008 à 33% en 2014, soit une augmentation de 11%.

Au niveau des différentes commissions, les pourcentages ne sont pas encore connus du fait que les membres à coopter n'ont pas encore été nommés. Sur un total de près de 31 membres, à raison de trois personnes pour le commissariat aux comptes, 12 pour la commission de discipline, 12 autres pour la commission de la carte et quatre à six membres pour la commission de formation, c'est seulement 19 membres dont trois femmes qui ont été élus lors du congrès. Les douze autres seront cooptés par l'équipe élue suivant les ambitions affichées par les uns et les autres.

Saisissant cette opportunité, les autres femmes présentes au congrès se sont exprimées et sous la coordination de l'Union Congolaise des Femmes des Médias (UCOFEM), elles ont élaboré et transmis au président de l'Union, une liste de dix candidates pour remplir les postes dans les autres commissions, à raison de quatre pour la commission de la carte, trois pour la commission de discipline et trois pour la commission de formation.

L'objectif poursuivi est d'atteindre le même pourcentage, c'est-à-dire au moins 33% des femmes pour toute l'équipe dirigeante. Les femmes sont conscientes que cette augmentation du pourcentage en leur faveur n'est pas un cadeau tombé du ciel mais le résultat d'une stratégie électorale minutieusement mise en place. Elles comptent poursuivre leurs actions de lobbying pour les autres postes à pourvoir. Les ambitions sont désormais affichées et il est maintenant question de défendre ces candidatures pour pouvoir appliquer les textes de loi, notamment la Convention pour l'Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme, la Constitution du pays et le Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement.